

de guerre commis dans l'ancienne Yougoslavie. Le deuxième rapport que le Canada soumettra au Secrétaire général au printemps comprendra des renseignements recueillis récemment auprès du public. Ces renseignements confidentiels font l'objet d'une évaluation et seuls les témoignages confirmés et dont le bien-fondé a été établi sont soumis aux Nations Unies.

Un Canadien, le commandant William Fenrick, a été nommé par le Secrétaire général de l'ONU à la Commission d'experts de cinq membres, à titre de Rapporteur spécial des enquêtes sur place. En février, le Canada a affecté à la Commission d'experts une équipe d'enquêteurs sur les crimes de guerre pour aider cette dernière dans ces travaux. En outre, du 22 au 26 mars, à Vancouver, le Canada sera l'hôte d'une réunion internationale d'experts. Ceux-ci discuteront de la création d'un tribunal criminel international comprenant un tribunal de crimes de guerre relativement à l'ancienne Yougoslavie.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874